



Commune de
ROMAGNÉ

Romagné, le 05/12/2022

☎ 02.99.98.81.11
e.mail : mairie@romagne35.com

AFFICHAGE

Le prochain conseil municipal aura lieu le :

Vendredi 9 décembre 2022 à 20h30, à la mairie, grande salle du RDC,

Ordre du jour

- Désignation du secrétaire de séance
 - Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 28/10/2022
 - Adoption de l'ordre du jour
1. OBJET : Résultat de la consultation en vue du renouvellement de la ligne de trésorerie
 2. OBJET : Création d'un cheminement piétonnier à la Hardouinai - Devis complémentaire
 3. OBJET : Transfert de la parcelle YL06 à Fougères Agglomération
 4. OBJET : Création d'un emploi permanent de catégorie C au grade d'adjoint d'animation principal de 2ème classe
 5. OBJET : Création d'un poste en CAE
 6. OBJET : Contrat groupe d'assurances statutaires : dont acte sur l'augmentation du taux en 2023 pour les collectivités adhérentes avec un effectif égal ou de moins de 20 agents CNRACL
 7. OBJET : Rapport d'activité 2021 du SMICTOM
 8. OBJET: Subvention 2023 aux projets pédagogiques
 9. OBJET: Participation 2023 pour fournitures scolaires
 10. OBJET: Ecole publique – Budget 2023
 11. OBJET: Participations « goûter de Noël » pour 2023
 12. OBJET: Participations 2023 aux « classes de découvertes » avec hébergement
 13. OBJET : Tarifs 2023 – Vin d'honneur salles de la mairie, Jean Thomas, Saint Martin
 14. OBJET : Tarifs 2023 – Salles de danse et de judo
 15. OBJET : Tarifs 2023- Cimetière communal
 16. OBJET: Tarifs 2023 – Photocopies
 17. OBJET: Droit de place 2023 pour les taxis
 18. OBJET : ESCALE – convention de partenariat avec la société « Osez les Langues »
 19. OBJET : Mise à disposition provisoire de la salle des sports de Romagné au club de volley ball de St Germain en Coglès
 20. OBJET : Questions diverses


Le Maire, Cécile PARLOT